



**DIACONAT  
PROTESTANT**

AIDER, RESISTER, RECEVOIR  
depuis 1907

Direction générale

97 rue Faventines | 26000 VALENCE  
Tél. : 04 75 78 29 30 | Fax : 04 75 56 77 58  
secretariat@diaconat26-07.org

[www.diaconat26-07.org](http://www.diaconat26-07.org)

# Rapport d'activité

---

# 2018

Assemblée générale  
25 avril **2019**

# SOMMAIRE

---

Rapport moral par le président	01
Rapport financier	05
Les Pôles d'actions : activité et nouveautés 2018	08
Les membres du conseil d'administration	13
L'action des bénévoles de l'association	14
La charte de bienveillance de l'association	15
Les établissements de l'association	16
La direction générale et le siège de l'association	18
Les résultats 2018	19

## **Comptes annuels au 31 décembre 2018**

- Rapport du commissaire aux comptes
- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Compte de résultats
- Annexe comptable
- Rapport spécial du commissaire aux comptes



# RAPPORT MORAL

## du président

---

Le rapport moral annuel du Diaconat Protestant Drôme-Ardèche est un moment important dans la vie de notre association.

C'est un document qui décrit l'action de l'association durant les douze mois écoulés. Ces actions doivent être conformes aux buts et valeurs du Diaconat tel qu'exprimé dans les statuts et le projet associatif. Ce rapport doit recueillir l'assentiment de la majorité des adhérents présents. C'est donc un quitus donné aux membres du Conseil d'administration et à son représentant, le président.

Et je dois vous avouer qu'il est compliqué pour moi de présenter ce rapport 2018. Et effet je ne suis présent dans la gouvernance de l'association que depuis le 18 décembre 2018. J'assume totalement l'action du Conseil d'administration depuis cette date, mais il m'est difficile de me porter garant pour les actions menées en 2018.

Je vais néanmoins dérouler avec vous les faits marquants de cette année. Et bien sûr je ne ferai pas l'économie d'aborder le tsunami qui a frappé l'association. Le fait marquant est bien cette crise de gouvernance qui a impacté le Diaconat tout au long de cette année.

Je rappellerai tout d'abord les faits objectifs :

En début d'année, après le départ du directeur général qui n'était resté que quelques jours, le Diaconat a choisi une méthode de gestion de l'association en s'appuyant sur deux cadres de direction Marie-Anne LAFFOND et Fabrice GONDRE. Une rencontre, regroupant les membres du Bureau de l'association et ces 2 directeurs, avait lieu chaque semaine et donnait lieu à l'organisation de la synthèse et les arbitrages nécessaires.

Je remercie bien sûr ces deux directeurs d'avoir assumé, en plus de leurs tâches quotidiennes, certaines fonctions de la direction générale.

Puis en juin 2018, est arrivé le nouveau directeur général M. Stéphane LASNIER. Celui-ci a annoncé au mois de novembre son souhait de quitter l'association, considérant qu'il n'était pas la bonne personne pour ce poste.

Dans le même mouvement Frédéric LONDEIX annonçait au Conseil d'administration sa décision de démissionner du CA et de son poste de président.

Enfin à ces démissions, il fallait rajouter le départ de la directrice du Pôle Asile Madame Marie-Anne LAFFOND qui avait souhaité partir évoquant un manque de soutien de l'association dans ses fonctions.

La situation en fin d'année pour le Diaconat était donc grave, voire dramatique. Ces informations ont rapidement été connues en interne et en externe. L'inquiétude des salariés et bénévoles rejoignait celle des financeurs de l'association et notamment le Préfet de la Drôme.

Je reviendrai à la fin de ce rapport sur les initiatives que le Conseil d'administration a prises ces 4 derniers mois.

Mais la question que vous vous posez et que se posent beaucoup de nos partenaires concerne les raisons qui ont conduit à cette crise de gouvernance.

Comme toujours dans ce type de situation, de nombreuses raisons de fond se mélangent à des problèmes relationnels. Il serait fastidieux et sans intérêt de dérouler tous les événements qui se sont déroulés dans et autour de cette crise.

Mais il est essentiel de discerner la ou les causes majeures. Pour cela il a été entrepris deux diagnostics de crise. Un réalisé à partir d'entretiens avec les cadres de direction et un avec les points de vue des administrateurs.

On peut dire, à la confrontation de ces deux diagnostics, que la crise connue par le Diaconat concerne le rôle du Conseil d'administration, celui du bureau et du président ainsi que celui du Comité de direction.

Pour synthétiser, il apparaît que le rôle décisionnaire et politique du CA s'est progressivement affaibli ces dernières années. Le Conseil d'administration, notamment par manque d'informations fiables, ne s'est pas trouvé en capacité de suivre la situation de gouvernance et par là même ne pouvait être en mesure de prendre les décisions adéquates.

L'absence de direction générale pendant 8 mois a considérablement affaibli le Comité de direction (CODIR) qui, progressivement, n'arrivait plus à travailler de manière collective. Les relations interpersonnelles se sont crispées puis complètement bloquées entre certains de ses membres.

Enfin le président, dont personne ne remet en cause l'engagement personnel au service du Diaconat, avait des difficultés à la fois à partager des informations avec le bureau et le CA et à prendre des décisions fortes et cohérentes pour le fonctionnement associatif.

Faiblesse du Conseil d'administration, éclatement du CODIR et absence d'entraînement et de décision du président sont les trois ingrédients qui en s'agglomérant ont déclenché cette crise de gouvernance.

Bien sûr cette crise, dont les éléments fondateurs sont issus de tout ce qui s'est passé en 2018, était en germe dans le fonctionnement antérieur du Diaconat. Nous pensions que l'association était forte et solide, mais des lézardes minaient sa base depuis déjà quelques années.

Le Conseil d'administration a aussi été impacté par ces événements. 4 membres ont fait le choix de partir. Je souhaite ici, au nom du Conseil d'administration, remercier ces quatre administrateurs pour leur engagement au service de notre association. Mais ces démissions n'ont pas affaibli notre C.A. Bien au contraire les administrateurs sont soudés et travaillent à lui redonner tout son rôle moteur de dirigeant de l'association.

Le Conseil d'administration doit être fidèle à l'histoire depuis 1907 et à ses valeurs. Nous sommes une association laïque dont les fondations protestantes sont toujours vivantes et inspirantes, mais nous sommes aussi une association ouverte à tous et dont chaque acteur, adhérent, bénévole et salarié a une part de responsabilité dans sa vie et son fonctionnement.

Le Conseil d'administration est entré dans une phase de reconstruction. Il est nécessaire de le renforcer et de l'élargir en s'ouvrant aux compétences de bénévoles déjà présents, mais aussi à de nouvelles compétences de personnes extérieures.

Le Conseil d'administration a engagé un travail pour réviser et adapter son projet associatif au Diaconat d'aujourd'hui.

Un deuxième travail essentiel consiste à écrire son mode de gouvernance c'est-à-dire les missions du Conseil, du bureau et du Président, du trésorier. Mais cette gouvernance doit prendre en compte tous les acteurs du Diaconat. Nous devons préciser de manière claire la place du directeur général, du Comité de direction, des cadres intermédiaires et plus largement des équipes de bénévoles et de salariés. Cette gouvernance devra être écrite, expliquée et diffusée à tous.

Voilà les deux travaux prioritaires auxquels va se consacrer le Conseil D'administration dans les semaines à venir.

Je terminerai, pour ce qui concerne notre gestion de la crise, par la décision du Conseil d'administration de nommer Marie-Anne LAFFOND au poste de directrice générale à compter du 3 juin 2019.

Comme je l'ai exprimé au Conseil d'administration, j'ai perçu au mois de février 2019, des craquements inquiétants dans notre fonctionnement : Des réactions de cadres, de salariés, des courriers ouverts, d'autres anonymes. Tout ceci m'a donné l'impression que nous étions à la veille d'une vraie déflagration et qu'il convenait que le Conseil d'administration ait une parole claire et forte pour dissiper les craintes et les ambiguïtés.

Nous nous sommes posé la question de savoir si un directeur recruté en interne avait la capacité de prendre la direction générale. Nous avons alors décidé collectivement que Marie-Anne LAFFOND, qui a une connaissance fine du secteur médico-social pour avoir travaillé pendant 20 ans auprès de personnes âgées (elle a notamment dirigé pendant six ans la Maison de l'Automne) et développé de manière très importante le Pôle Asile, avait toutes les compétences pour prendre cette direction générale.

La direction du Pôle Asile est assurée, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, par Kévin RAYMOND.

Enfin, je ne serais pas totalement exhaustif si je ne signalais pas que la situation de crise et certaines décisions du Conseil D'administration ont eu comme conséquence le départ de trois cadres de direction.

Nadège FUMAS, Responsable des ressources humaines, présente au Diaconat depuis 15 ans, est partie dans une association partenaire. Florence JOUBERT la remplace et saura apporter à l'association tout son professionnalisme.

Joelle PERRIER, Responsable comptable et financière depuis 10 ans, est sur le départ. Son remplaçant est déjà nommé et devrait prendre ses fonctions en juillet.

Fabrice GONDRE, directeur du Pôle social de Valence et Drôme Nord, salarié Diaconat depuis 19 ans, doit nous quitter au 1<sup>er</sup> juin. Le recrutement de son remplaçant est en cours.

C'est avec regret que nous voyons partir ces acteurs, présents depuis des années au Diaconat. C'est avec leurs compétences et leurs engagements que l'association a grandi, s'est développée et structurée depuis toutes ces années.

Je souhaite ici les remercier au nom de l'association pour toutes ces années de collaboration fructueuse. Ces trois derniers mois, des différences d'analyse nous ont séparées. Nous n'avions pas la même vision de ce qui était souhaitable et nécessaire au Diaconat Protestant pour dépasser cette crise. Mais cela ne fait pas disparaître et n'occulte même pas tout le plaisir que nous avons eu de partager toutes ces années.

Que nous soyons adhérents, bénévoles, salariés, cadres ou administrateurs, nous sommes engagés dans une association centenaire. Quel que soit le temps que nous y restions, nous ne sommes que de passage. Le Diaconat était là avant nous et sera toujours là après nous, pour accompagner et aider les personnes en grande fragilité.

Voilà ce que nous pouvons dire de ce qui a été vécu dans notre association pendant l'année 2018, des conséquences et des actions en cours. Mais il est essentiel de se rappeler qu'en 2018, l'association, au travers de l'action de ses pôles, a poursuivi ses actions d'accompagnement et de soutien des personnes fragiles. Nous avons continué d'innover et de nous projeter dans l'avenir.

Pour toutes les actions menées par nos établissements et services, et ces actions sont nombreuses, je vous renvoie aux rapports d'activité qui sont mis sur notre site et qui peuvent être consultés librement.

Parmi toutes les nouveautés, j'en relèverai deux :

- L'équipe mobile de gérontologie, dont le projet vous a été présenté lors de l'assemblée générale d'avril 2018, s'est mise en place à l'automne. Les premiers résultats de cette action sont très encourageants.
- La création d'un CPH (centre provisoire d'hébergement pour réfugiés) de 50 places sur le Grand Valence et certaines communes aux alentours. Le but d'un CPH est de prendre en charge des personnes qui viennent d'obtenir la reconnaissance du statut de réfugié et qui connaissent des difficultés d'intégration. Les objectifs du CPH sont donc de développer les capacités d'insertion sociale et professionnelle des personnes.

Enfin, je ne peux terminer ce premier rapport moral sans remercier tous les acteurs de l'association pour leur travail et leur engagement. Un remerciement tout particulier pour les administrateurs avec qui je travaille régulièrement au fonctionnement du Diaconat.

Diriger, tracer l'avenir de l'association, c'est une œuvre collective qui n'a de sens que si nous sommes tous réunis autour de valeurs et de buts communs.

Merci à vous tous pour votre confiance et votre solidarité.

Jean-Jacques BOSC

# RAPPORT FINANCIER

## Exercice clos au 31 décembre 2018

---

Le résultat de l'exercice 2018 fait ressortir un bénéfice de 784k€.

### PÔLE PERSONNES AGEES

Le résultat 2018 fait apparaître un excédent de 18k€. Ce résultat s'explique par une meilleure maîtrise des coûts alimentaires qu'en 2017. Nous constatons également une maîtrise des charges de personnel. Par contre, le déconventionnement du prix de journée n'a pas permis de générer les ressources que nous avons espérées.

En 2018, le projet d'Équipe mobile en Gériatrie porté par l'EHPAD et la pension de famille de Val Accueil a vu le jour.

### PÔLE HABITAT JEUNES

Le résultat 2018 de la résidence est de 139k€, en 2017 nous avons un bénéfice de 40k€.

Nous constatons une augmentation de nos recettes de 18k€ liée à une augmentation du taux d'occupation. Nous constatons également une augmentation du montant des subventions de 112k€ principalement due à l'augmentation du nombre de « mineurs non accompagnés » accueillis à la résidence Rochecolombe.

Nous avons une forte diminution des amortissements, qui pose la question de l'entretien global du bâtiment.

### PÔLE EPICERIE SOLIDAIRE

Le résultat d'EPIVAL est légèrement déficitaire de 3.5k€ grâce à la participation de la ville de Valence à hauteur de 143k€.

### PÔLE ACTIONS SOCIALES - VALENCE DRÔME-NORD

Sur le pôle social Valence-Nord Drôme, le CHRS Emergence(s) et le CHRS Olivier-Arcades ont vu leurs dotations globales de fonctionnement diminuer respectivement de 8.78% et 6.3%.

### PÔLE ACTIONS SOCIALES - DROME CENTRE

Sur le pôle social Drôme centre, le CHRS Val Accueil, le CHRSI EMLT et le CHRSU EMLT ont également vu leurs dotations globales de fonctionnement diminuer respectivement de 5%, 4.11% et 2.33%.

## **PÔLE ASILE**

En 2018, le pôle Asile a encore connu de nombreuses évolutions. Le budget de ce pôle a augmenté de plus de 11% pour atteindre 4.8 millions d'euros.

Les politiques migratoires laissent à penser que de nombreuses autres évolutions sont à prévoir sur 2019.

## **PÔLE CUISINE**

Le chantier d'insertion de portage de repas est déficitaire de 17k€. Une réforme des chantiers d'insertion est attendue courant 2019 pour une application en 2020.

## **PÔLE ADMINISTRATIF**

La création de nouveaux établissements en 2018 a permis d'augmenter les ressources du siège, ce qui permet au siège d'être équilibré.

## **ASSOCIATION**

L'association réalise un bénéfice de 37k€.

La diminution des produits exceptionnels est due à la baisse des dons.

# **Bilan de l'association au 31 décembre 2018**

---

## **Fonds associatifs**

Les fonds propres de l'association s'élèvent à plus de 3 067k€ auquel nous pouvons ajouter un report à nouveau excédentaire de 955k€

Les réserves constituées pour 724k€ sont seulement des réserves sous contrôle des financeurs.

## **Trésorerie**

Le Diaconat Protestant Drôme Ardèche peut compter sur une trésorerie qui s'élève à 5 490k€, et qui représente un peu plus de 4 mois de fonctionnement.

**BILAN 2017**

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
Immobilisations 6943 088	Fonds propres associatifs et autres fonds associatif 3706 652
	Fonds propres et autres fonds sous contrôle financier 2771 722
	Provisions 489 427
Autres créances 1101 002	Fonds dédiés 328 759
	Dettes financières 3627 283
Trésorerie 4806 365	Autres dettes 1926 611

**BILAN 2018**

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
Immobilisations 6862 190	Fonds propres associatifs et autres fonds associatif 4178 710
	Fonds propres et autres fonds sous contrôle financier 3072 526
Autres créances 1195 982	Provisions 412 613
	Fonds dédiés 426 630
Trésorerie 5647 051	Dettes financières 3543 141
	Autres dettes 2071 603



# LES PÔLES D' ACTIONS DE L' ASSOCIATION

## Les évolutions en 2018

---

Les évolutions dans les pôles d'activité du Diaconat Protestant 26-07 durant l'année 2018 :

### □ PÔLE ACTIONS SOCIALES VALENCE ET DROME NORD

Un projet théâtre organisé par les **ACT Madeleine Barot** et le **CHRS l'Olivier-Arcades** a vu le jour en 2018. Trois représentations ont eu lieu à Annecy dans le cadre des journées nationales de la Fédération Santé et Habitat et à Valence.

Le développement du bénévolat pair à s'est poursuivi à l'**Entraide**. Le bénévolat pair s'adresse à des personnes usagers du service qui souhaitent participer au fonctionnement de l'accueil de jour.

Trois groupes thématiques réunissant des salariés du pôle social ont travaillé sur la démarche éthique, le projet personnalisé et la coréférence. Les objectifs de ces groupes étaient de faire des propositions concrètes d'amélioration des pratiques et qu'elles soient diffusables et applicables à l'ensemble des salariés du pôle.

En partenariat avec le SEMISS de la Croix Rouge, il a été créé un service « logement d'abord » chargé de faciliter et d'accompagner l'accès et le maintien en logement des personnes en grande errance et présentant une pathologie psychiatrique.

10 places AVDL (aller vers et dans le logement) supplémentaires ont été contractualisées avec la DDCS de la Drôme. C'est l'Entraide qui gère ce dispositif.

Une place lit halte soins santé (LHSS) supplémentaire pour le **CHRSU St Didier** a été négociée avec l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes Auvergne.

Le pôle gère 15 places de **Pension de famille** dans le quartier de Valence le haut. Les personnes sont logées dans des appartements de l'office public Valence Romans Habitat. Un projet est cours pour remplacer ces logements dans le diffus par une structure collective qui permettra une meilleure prise en charge des personnes. Le projet prévoit l'acquisition d'un bâtiment et sa rénovation par SOLIHA. Ce projet doit encore être validé définitivement par la Direction Régionale Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale.

### □ PÔLE ACTIONS SOCIALES DROME CENTRE

Mise en place de l'équipe **mobile en gérontologie** sur Crest, en partenariat avec la Maison de l'Automne, financée par l'ARS et le Conseil départemental.

**CHRSU du Teil** : Travail avec la commune, le Conseil départemental et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sur les problématiques rencontrées sur la commune (addictologie, délinquance...).

Mise en place d'une journée porte ouverte pour les habitants et commerçants de la commune, rencontres de quartier, travail sur le projet Tapaj sur la commune du Teil.

Mise en place d'un travail avec le SPIP 26 (service pénitentiaire départemental d'insertion et de probation) sur la formalisation d'un protocole de travail pour les deux pôles sociaux.

Mise en place du Groupe D Base qui est le groupe de personnes accompagnées de la Drôme participant au COPIL SIAO. Projet d'une manifestation sur Valence fin avril 2019 avec les chefs de cuisine étoilés en Drôme et en Ardèche.

Quelques éléments chiffrés concernant le pôle social en 2018 :

- 353 personnes accueillies en CHRS dont 219 en collectif
- 11 personnes accueillies en LHSS
- 8 personnes accueillies en ACT
- 40 ménages suivis en Accompagnement Vers et Dans le Logement
- 26 mesures d'Accompagnement Hors le Murs (1 mesure correspondant à 4-5 personnes)
- 60 mesures Action Sociale Liée au Logement en file active représentant : 87 diagnostics - 103 mesures d'accompagnement
- 3 glissements de bail DAH
- 99 logements AIVS
- 9 places en pension de famille
- 367 personnes différentes accueillies sur l'accueil de jour
- 125 personnes en file active suivies dans le cadre du RSA
- 6 mesures intermédiation locative
- 335 personnes rencontrées pour 1 669 rendez-vous sur l'accueil santé de Montélimar
- 191 personnes rencontrées sur l'accueil santé de Crest

## □ PÔLE GERONTOLOGIQUE

### **La Maison de l'Automne**

Un important de travail de réseau s'est poursuivi avec l'établissement de conventions signées avec des partenaires extérieurs. Celles-ci visent à améliorer le parcours des personnes âgées hébergées. (Hospitalisation, accompagnement spécifique).

Un responsable hébergement a été embauché. Ses missions concernent la qualité de l'hébergement et une supervision de la restauration.

Une équipe mobile de gérontologie grande précarité a été créée en fin d'année 2018. Cette création s'est faite en partenariat avec le Pôle social de Drôme centre. Cette équipe intervient à Crest sur la Pension de famille. Cette équipe soignante accompagne les résidents sur leurs problématiques de santé. Cette nouvelle action est financée par l'ARS Rhône Alpes Auvergne.

### **Le Chantier d'insertion de portage de repas**

Le chantier d'insertion a répondu à deux objectifs :

1. Une offre de service d'utilité sociale en participant au maintien à domicile d'une population âgée et géographiquement isolée : 130 clients pour l'année 2018, dont 2/3 en zone rurale, représentant 20 259 repas livrés.
2. Une mission d'insertion sociale et professionnelle : 24 personnes salariées en 2018 dont 60 % de public féminin, 75% de bénéficiaires des minima sociaux, 60 % de 45 ans et plus, 70 % de demandeurs d'emploi de très longue durée, ayant bénéficié d'un encadrement technique et d'un accompagnement socioprofessionnel par 4 personnes déléguées :
  - Encadrement technique en cuisine et à la livraison des repas
  - Accompagnement social : santé, mobilité, logement...
  - Accompagnement professionnel : élaboration projet emploi et/ou formation réaliste, acquisition et valorisation de nouvelles compétences, formations individuelles et/ ou collectives, techniques de recherche d'emploi...

## □ PÔLE HABITAT JEUNES

La Résidence Rochecolombe est lieu d'hébergement ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans. C'est un acteur de cohésion sociale, un espace qui permet le brassage des expériences, la reconnaissance de la valeur de chacun au-delà des différences.

Cet accueil s'évalue dans un premier temps à la candidature du jeune principalement par :

- son âge : il doit avoir entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans exceptionnellement) ;
- son inscription dans une activité confirmée : emploi, formation, scolarité, études ;
- et ses ressources, sa solvabilité, sa capacité à assumer financièrement ses choix de vie.

### **L'accueil des Mineurs Non Accompagnés**

Depuis janvier 2018 la résidence est passée de 15 à 30 Mineurs Non Accompagnés (MNA).

Ces jeunes font partie intégrante du public de la résidence, ils ont entre 16 et 18 ans, ils acquièrent et développent une autonomie dans leur vie sociale en prévision de leur majorité.

Ils sont mineurs étrangers et sans soutien familial sur le territoire français et sont sous la responsabilité du Conseil Départemental (Aide Sociale à l'Enfance). Le projet d'accompagnement de ces 30 jeunes mineurs est défini dans une convention d'objectifs signée avec le département pour les années 2018-2019-2020.

Notre action en direction des mineurs repose essentiellement sur 3 piliers :

1. Garantir prioritairement l'intérêt supérieur de l'enfant dans toute décision.
2. Tenir compte des besoins de protection spécifiques et des besoins additionnels de ceux qui sont particulièrement vulnérables.
3. Impliquer les mineurs dans les décisions qui les concernent et tenir compte de leurs préoccupations et de leurs souhaits dans la mesure où il est possible et judicieux de le faire.

Selon leur culture, leur éducation, leurs parcours, les mineurs ont développé des compétences, mais aussi des fragilités particulières. Ils ont divers besoins d'accompagnement similaires à ceux de tous les jeunes que nous accueillons, avec néanmoins des particularités culturelles liés à leurs racines et leurs parcours. Nous devons être capables de prendre en

charge toutes ces particularités, qui sont selon nous les incontournables d'un accompagnement éducatif global de qualité.

### **L'épicerie solidaire EPIVAL**

Située au 3 rue Faventines à Valence, elle a ouvert officiellement ses portes le 5 décembre 2016. Elle est soutenue et accompagnée principalement par la ville de Valence et son CCAS.

Son objectif premier est de permettre aux personnes ayant des difficultés financières d'acheter à prix réduit des produits alimentaires, d'hygiène ou d'entretien. Grâce au faible coût de vente, une part plus importante du budget des bénéficiaires peut être consacrée à un projet pour améliorer leur vie quotidienne : payer une facture, une dette, acheter des lunettes de vue...

#### Quelques chiffres clés pour 2018

- Ouvertures : 4 demi-journées par semaine, soit un total de 208 ouvertures et 624 heures
- Orientations : 1 571 foyers dont 124 pour une aide en urgence
- Passage en caisse : 4 429
- Chiffre d'affaire : 29 199 € pour 3 455 passages en caisse dont 974 bénéficiaires ne réglant pas ce qui représente la somme de 7 237 €
  
- 88 tonnes de produits
  - Association Revivre : 36 Tonnes
  - Banque Alimentaire : 52 Tonnes soit 88 Tonnes au total
  
- Quantités vendues :
  - Lait 7 020 litres
  - Huile 3 507 litres
  - Pâtes 3 012 kg
  - Farine 2 125kg
  - Sucre 1 937 kg

En moyenne, 22 bénéficiaires sont aidés par jour. Le panier moyen est de 54.87 € valeur marchande pour une participation financière de 8,23 € en moyenne.

### **□ PÔLE ASILE**

Les nouveautés en 2018 :

#### **CADA Valence Antenne Bourg-de-Péage-Romans**

Agréé pour 190 places jusqu'au 31 juillet puis pour 220 places depuis le 1<sup>er</sup> août suite à la transformation de places pour personnes isolées en Centre d'Accueil et d'Orientation, en places pour personnes isolées en CADA, le CADA a hébergé cette année 306 personnes, soit 130 ménages composés de :

- 171 adultes : 76 personnes isolées, 13 familles monoparentales, 41 couples
- 135 enfants

Sur 2018, 204 personnes sont arrivées en admission régionale, 2 personnes en tant que rejoignants adultes et 9 naissances

## **CADA de Tournon**

La CADA, installé à Tournon depuis 2003, a vu sa capacité augmenter en fin d'année 2018.

Dans l'année, 82 personnes représentant 16 familles (38 adultes et 44 enfants) ont été hébergées.

30 places supplémentaires pour des personnes isolées ont été installées à Tournon et dans des villages environnants en fin d'année 2018.

## **Insertion Réfugiés**

Financé par le Conseil Départemental de la Drôme depuis 2006, les collectivités locales, et cofinancé par les BOP 104 et 177 en 2018, ce service a pour vocation de compléter et renforcer les actions d'insertion menées par les services publics pour toutes les personnes ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire.

Ce service apporte notamment un soutien aux réfugiés, en mettant en place un ensemble d'outils favorisant l'insertion et en proposant à chaque personne un accompagnement individualisé dans l'insertion par le logement et l'appui aux démarches administratives, socio-médicales, éducatives ou professionnelles (aide à la scolarisation/aide à la recherche d'emploi), préalablement à une réorientation vers le droit commun.

À partir de fin 2016, le service s'est orienté sur l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes réfugiées en Drôme et Ardèche dans le cadre du projet porté par le Fond Asile Migration Intégration (FAMI), par délégation de l'Entraide Pierre Valdo, à travers le programme de réinstallation.

De plus, depuis juillet 2017, l'association a signé une convention nationale avec la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) pour être le Pôle Locale Auvergne Rhône Alpes de la plateforme d'accueil et d'accompagnement des réfugiés via les couloirs humanitaires.

En outre, dans le cadre du dispositif d'Intermédiation Locative développé en novembre 2017, le service gère 20 mesures en faveur des personnes réfugiées, le plus souvent des ménages isolés.

Dès avril 2018, le service a connu un tournant dans ses missions, en répondant à un appel à projets sur la création de 50 places de Centre Provisoire d'Hébergement dans le département de la Drome.

De même, l'association est partenaire avec l'AFPA sur le projet HOPE (Hébergement, Orientation Parcours vers l'Emploi) depuis juin 2018 afin de permettre à des demandeurs d'emploi bénéficiant d'une protection internationale d'accéder à un emploi durable et à l'autonomie, à partir d'un parcours accompagné vers l'insertion et l'emploi, comprenant l'hébergement et la restauration.

Enfin, en fin d'année, le service a également signé une convention avec la préfecture de la drome, faisant du service Insertion Réfugiés la « porte d'entrée » dans l'accompagnement des personnes statutaires.



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## et ses membres

---

Le conseil d'administration se réunit tous les mois, avec en première partie de réunion, l'accueil d'un invité, soit faisant partie de l'association (membre de l'équipe de direction ou groupes de bénévoles), soit extérieur à l'association.

Le but de ces rencontres est de présenter aux administrateurs un thème ou une problématique touchant à l'association ou au fonctionnement de ses établissements.

L'ordre du jour est déroulé en deuxième partie de conseil, avec uniquement les administrateurs présents et la direction générale.

Au 1<sup>er</sup> avril 2019, le conseil d'administration est composé de 11 membres :

BOSC	Jean-Jacques	Président
BOURQUIN	Jacques	
BRUNEL	Jean-Paul	
DURRLEMAN	Arnaud	
FAUX	Madeleine	
LAMOUREUX	Eric	
LONGÈRE	Laurent	
FICHTER-PERROSSIER	Marie-Claude	
POURCHAIRE	Laurent	
SERRE	Guy	
STEHLY	Jocelyne	Secrétaire



# L'ACTION DES BÉNÉVOLES de l'association

Le Diaconat Protestant Drôme-Ardèche bénéficie d'un réseau de 275 bénévoles qui interviennent, en complémentarité avec les équipes de salariés, dans plusieurs établissements ou services de l'association. Cet apport de compétences et d'expériences est un réel atout et contribue à la vitalité de l'association.

<b>PÔLE ACTIONS SOCIALES VALENCE ET DRÔME NORD</b>	<b>56 bénévoles</b>
Animation de l'accueil de jour - Domiciliation Animation d'ateliers - Distribution du courrier	
<b>PÔLE ACTIONS SOCIALES DRÔME CENTRE</b>	<b>45 bénévoles</b>
Animation de l'accueil de jour - Domiciliation Fabrication et distribution de colis alimentaires Distribution du courrier	
<b>PÔLE ASILE</b>	<b>78 bénévoles</b>
Soutien scolaire - Apprentissage du français Accompagnement administratif Aide aux récits et recours Sorties - Activités diverses	
<b>ACCUEIL SANTÉ</b>	<b>30 bénévoles</b>
Consultations - Ordonnances Distribution de médicaments Médecins - Infirmières - Psychothérapeutes	
<b>PÔLE GÉRONTOLOGIQUE</b>	<b>15 bénévoles</b>
Visite de personnes âgées - Lecture Boutique - Activités manuelles	
<b>PÔLE HABITAT JEUNES</b>	<b>04 bénévoles</b>
Activités diverses	
<b>MARCHÉ SOLIDAIRE</b>	<b>12 bénévoles</b>
Vente annuelle - Confection et vente d'artisanat	
<b>EPICERIE SOLIDAIRE</b>	<b>35 bénévoles</b>
Mise en rayon - Manutention - Accompagnement	

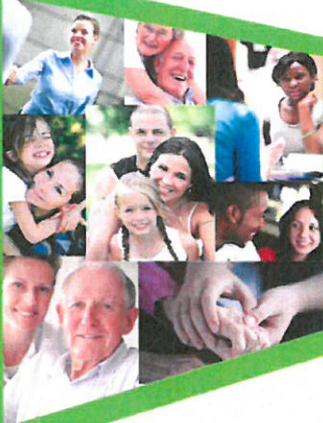


# LA CHARTE DE BIENVEILLANCE de l'association(\*)



**DIACONAT  
PROTESTANT**

AIDER RESISTER RECEVOIR  
depuis 1907



## BIENVEILLANCE, UNE VOLONTÉ PARTAGÉE

Dans une démarche de bienveillance, les valeurs et principes du projet associatif trouvent ici leur traduction. Qu'il soit accueilli, bénévole, salarié, chacun en est l'acteur et le bénéficiaire.

### Le Diaconat Protestant s'engage :

#### RESPECTER

- Accueillir chacun dans sa singularité : son parcours, ses capacités, ses difficultés.
- Garantir l'expression des besoins, nécessaire à la définition et à la mise en œuvre des projets individuels.
- Ecouter et prendre en compte la parole de l'autre.
- Reconnaître la valeur de tous.

#### PROMOUVOIR UN ENGAGEMENT RESPONSABLE

- Développer et maintenir individuellement des attitudes constructives et positives.
- Encourager et soutenir l'expression de cette volonté par la mise en œuvre d'une organisation associative favorable.
- Nourrir collectivement ces engagements.

#### REFUSER TOUTES FORMES DE VIOLENCES

- Renoncer à tout pouvoir sur l'autre.
- Entretenir des relations égalitaires et justes dans le respect de la place de chacun.
- Rester vigilants à maintenir des liens d'humanité.

#### SE QUESTIONNER, ÉVALUER

- S'inscrire dans une dynamique de progrès et d'ouverture sur l'environnement.
- Susciter et permettre le questionnement des pratiques professionnelles et bénévoles.
- Rechercher la cohérence entre les intentions et les actes.



## LES PÔLES ET ÉTABLISSEMENTS de l'association - 1/2

PÔLES	DIRECTIONS	COORDONNATEURS CHEFS DE SERVICE	ETABLISSEMENTS	MISSIONS	PLACES - PERSONNES ACCUEILLIES
PÔLE ASILE	Kévin RAYMOND Directeur de Pôle	Myriam AMMEDA Chef de service	INSERTION RÉFUGIÉS	Accueil et intégration du Réfugié Accompagnement global Hébergement de Familles réinstallées Centre Provisoire d'Hébergement - CPH Intermédiation Locative - IML	50 places 20 mesures
		Catherine FOLLARD Chef de service	ASILE.COM	Accueil et domiciliation des demandeurs d'asile	111 places
	Sophie MOURIER Directrice adjointe de Pôle	Pascale CHAMBONNET Chef de service	CAO	Centre d'accueil et d'orientation pour migrants Mise à l'abri et évaluation sur le projet migratoire des personnes accueillies	70 places o 20 Montélimar o 50 Portes- les-Valence
		Naïma DOUIMA Chef de service	CADA Romans Bourg-de-Péage - Mours	Centres d'accueil pour Demandeurs d'Asile	30 places
			CADA Tournon	Centres d'accueil pour Demandeurs d'Asile	70 places
	Carole GUILLET Directrice adjointe	-	CADA Valence	Centres d'accueil pour Demandeurs d'Asile	190 places
PÔLE ACTIONS SOCIALES	Fabrice GONDRE Directeur de Pôle	Laurie ARNICHAND Chef de service	CHRS L'OLIVIER- ARCADES	Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale pour femmes et personnes en danger de prostitution	26 places
			ACT MADELEINE BAROT	Appartements de coordination thérapeutique	18 places
VALENCE - DRÔME NORD		Nicolas CLAVEY Chef de service	CHRSU ST DIDIER (Géré par le GCS EDA)	Centre de réinsertion et d'hébergement d'urgence pour personnes vulnérables	31 places Urgence 05 places Lits Halte Soins Santé
			CHRS EMERGENCE(S)	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour personnes en difficultés	25 places
		Guillaume BOURDON Chef de service	ENTRAIDE VALENCE	Accueil de jour et service social pour personnes vulnérables	100 à 120 personnes accueillies par jour
			PENSION DE FAMILLE	Hébergement durable pour personnes en situation d'exclusion	15 places

## LES PÔLES ET ÉTABLISSEMENTS de l'association - 2/2

PÔLES	DIRECTIONS	COORDONNATEURS CHEFS DE SERVICE	ETABLISSEMENTS	MISSIONS	PLACES - PERSONNES ACCUEILLIES
PÔLE ACTIONS SOCIALES DRÔME CENTRE	Véronique CAPPE Directrice de Pôle	Christine POHL Chef de service	VAL ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accueil de jour</li> <li>○ CHRS Insertion</li> <li>○ CHRS d'Urgence</li> <li>○ Pension de famille</li> <li>○ Actions sociales financées par le Conseil Départemental de la Drôme</li> </ul>	29 places 15 places 09 places pension de famille 45 suivis
		Alexandra REVOL Chef de service	ENTRAIDE MONTEILIMAR-LE TEIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ CHRS Urgence - Montélimar</li> <li>○ CHRS Insertion - Montélimar</li> <li>○ Actions sociales financées par le Conseil Départemental de la Drôme</li> <li>○ Accompagnement social lié au logement</li> <li>○ Intermédiation locative</li> <li>○ Agence immobilière à vocation sociale</li> </ul>	22 places 29 places 80 suivis 60 suivis 06 suivis 130 logements
		Laura BEC Chef de service		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ CHRSU - Le Teil</li> <li>○ Lits halte soins santé (LHSS)</li> <li>○ Appartements de coordination thérapeutique</li> </ul>	18 places 02 places 04 places
PÔLE HABITAT	Raphaël BRAHIMI Directeur adjoint	-	RÉSIDENCE ROCHECOLOMBE	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ FJT</li> <li>○ Accompagnement mineurs non accompagnés</li> <li>○ Résidence sociale</li> </ul>	140 lits 30 places
		Frédérique VICTOR Chef de service	EPIVAL	Epicerie solidaire de la Mairie de Valence	4 985 personnes reçues en 2018
PÔLE GÉRONTOLOGIQUE	Sandrine GUIMBAUD Directrice de Pôle	Virginie BOUCHET Infirmière coordonnatrice	MAISON DE L'AUTOMNE	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	76 lits 02 places Accueil temporaire 06 places Accueil de jour
		Hervé BRILLON Chef de service		Equipe mobile pour personnes vieillissantes et en grande précarité	
		Hélène IMBERT Chef de service	CHANTIER D'INSERTION	Portage de repas à domicile	15 places Chantier d'insertion 130 clients en 2018 24 personnes salariées en 2018

# SIÈGE ET DIRECTION GÉNÉRALE de l'association

Marie-Anne LAFFOND Directrice générale - A partir du 1 <sup>er</sup> juin 2019		
ADMINISTRATION COMPTABLE ET FINANCIERE	RESSOURCES HUMAINES	ACCUEIL / SECRÉTARIAT
Joëlle PERRIER Responsable financière		Florence JOUBERT Responsable Ressources Humaines
Fany BAUDEMONT Comptable	Laetitia LIAUTAUD Comptable	Ruth SANTOS Gestionnaire de paie
Camille VALLA Comptable		Armelle BETTINI Secrétaire d'accueil  Pierrette GANOUN Secrétaire de direction



# RÉSULTATS 2018

## BUDGETS PRÉVISIONNELS 2019

---

<input type="checkbox"/> Actions G�rontologique .....	20
<input type="checkbox"/> Actions Habitat Jeunes.....	21
<input type="checkbox"/> Actions sociales Valence-Dr�me Nord .....	22
<input type="checkbox"/> Actions sociales Dr�me Centre .....	23
<input type="checkbox"/> Actions Asile.....	24
<input type="checkbox"/> P�le Cuisine .....	25
<input type="checkbox"/> P�le Epicerie solidaire.....	26
<input type="checkbox"/> P�le administratif.....	27
<input type="checkbox"/> Association.....	28



		Pôle Personnes Agées			
CHARGES		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
60	Achats et variation de stocks	420 351	358 775	405 946	354 800
61	Services extérieurs	129 947	123 000	175 203	130 000
61	Indemnité départ retraite	0	0	0	0
62	Autres services extérieurs	69 494	50 100	66 032	54 100
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	34 882	51 000	68 447	65 000
64 + 631 + 633	Charges de personnel	2 270 906	2 241 387	2 202 475	2 211 049
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	8 129	2 000	7 599	6 000
655	Frais services généraux	152 256	152 865	152 671	163 705
66	Charges financières	94 874	99 649	88 956	90 956
67	Charges exceptionnelles	363	0	67	0
68	Dotations aux amts, prov	246 529	277 758	264 711	256 399
TOTAL CLASSE 6		3 427 731	3 356 534	3 432 106	3 332 009
PRODUITS		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
70	Produits	7 119	5 000	7 772	7 000
73	Dotation et produits et tarification	3 226 691	3 268 455	3 246 375	3 262 607
74	Subventions d'exploitation et participations	89 635	32 000	74 973	20 000
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	40 027	4 586	37 349	0
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	47 042	42 402	44 140	42 402
78	Reprises sur amt et provisions	4 865	0	21 814	0
79	Transferts de charges	14 369	0	17 924	0
TOTAL CLASSE 7		3 429 748	3 352 443	3 450 346	3 332 009
RESULTAT COMPTABLE		2 017	-4 091	18 240	0



		Pôle Habitat Jeune			
CHARGES		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
60	Achats et variation de stocks	177 037	181 300	182 466	195 000
61	Services extérieurs	90 417	93 336	104 766	116 700
61	Indemnité départ retraite	0	0	0	0
62	Autres services extérieurs	20 743	28 250	22 655	24 400
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	13 693	13 800	13 963	14 000
64 + 631 + 633	Charges de personnel	479 827	549 620	531 430	549 620
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	22 728	22 700	12 199	22 000
655	Frais services généraux	51 342	52 000	52 444	52 444
66	Charges financières	4 084	4 200	3 744	3 800
67	Charges exceptionnelles	1 005	1 000	0	0
68	Dotations aux amts, prov	-18 182	134 760	79 419	121 282
	<b>TOTAL CLASSE 6</b>	<b>842 694</b>	<b>1 080 966</b>	<b>1 003 086</b>	<b>1 099 246</b>
PRODUITS		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
70	Produits	762 408	758 000	780 325	770 000
73	Dotation et produits et tarification	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	190 307	322 222	302 236	287 446
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	28 371	31 800	47 279	31 800
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	359	0	4 702	0
78	Reprises sur amt et provisions	17 881	15 000	7 105	10 000
79	Transferts de charges	37 189	0	0	0
	<b>TOTAL CLASSE 7</b>	<b>1 036 515</b>	<b>1 127 022</b>	<b>1 141 647</b>	<b>1 099 246</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>193 821</b>	<b>46 056</b>	<b>138 561</b>	<b>0</b>



		Pôle sociales et medico-sociales valence			
CHARGES		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
60	Achats et variation de stocks	126 302	140 551	127 925	137 431
61	Services extérieurs	412 842	433 641	420 155	445 465
61	Indemnité départ retraite	0	0	0	0
62	Autres services extérieurs	70 603	96 830	84 825	103 370
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	7 183	7 150	6 805	7 050
64 + 631 + 633	Charges de personnel	1 012 139	1 093 280	1 068 489	1 066 410
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	41 315	17 812	36 294	17 500
655	Frais services généraux	107 012	105 299	103 629	103 580
66	Charges financières	685	1 227	1 143	1 200
67	Charges exceptionnelles	111 407	35 155	36 287	0
68	Dotations aux amts, prov	140 506	94 268	86 845	96 063
	<b>TOTAL CLASSE 6</b>	<b>2 029 994</b>	<b>2 025 213</b>	<b>1 972 395</b>	<b>1 978 069</b>
PRODUITS		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
70	Produits	500	0	501	0
73	Dotation et produits et tarification	1 277 009	1 227 215	1 227 215	1 232 850
74	Subventions d'exploitation et participations	509 083	491 525	507 612	485 377
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	269 409	243 563	247 880	236 677
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	40 669	15 625	31 204	15 625
78	Reprises sur amt et provisions	10 223	6 040	812	7 540
79	Transferts de charges	4 858	0	11 349	0
	<b>TOTAL CLASSE 7</b>	<b>2 111 751</b>	<b>1 983 968</b>	<b>2 026 574</b>	<b>1 978 069</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>81 757</b>	<b>-41 245</b>	<b>54 179</b>	<b>0</b>



Pôle sociales et medico-sociales Drôme centre					
CHARGES		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
60	Achats et variation de stocks	202 006	154 678	189 730	178 925
61	Services extérieurs	374 183	342 156	356 948	349 008
61	Indemnité départ retraite	0	0	0	0
62	Autres services extérieurs	87 427	86 325	86 535	81 293
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	5 452	5 400	13 662	4 900
64 + 631 + 633	Charges de personnel	1 576 506	1 396 663	1 617 373	1 469 987
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	61 872	33 504	53 209	31 750
655	Frais services généraux	137 252	130 993	130 066	123 698
66	Charges financières	4 907	4 461	4 412	3 979
67	Charges exceptionnelles	71 268	0	10 888	28 484
68	Dotations aux amts, prov	96 781	74 328	82 604	68 808
<b>TOTAL CLASSE 6</b>		<b>2 617 654</b>	<b>2 228 508</b>	<b>2 545 426</b>	<b>2 340 832</b>
PRODUITS		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
70	Produits	2 150	0	1 183	12 400
73	Dotation et produits et tarification	1 966 636	1 874 763	1 877 741	1 884 161
74	Subventions d'exploitation et participations	419 898	234 421	493 783	234 421
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	304 944	200 936	296 016	209 850
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	35 161	26 668	42 404	0
78	Reprises sur amt et provisions	32 970	0	2 688	0
79	Transferts de charges	72 711	0	15 952	0
<b>TOTAL CLASSE 7</b>		<b>2 834 470</b>	<b>2 336 788</b>	<b>2 729 767</b>	<b>2 340 832</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>216 816</b>	<b>108 280</b>	<b>184 340</b>	<b>0</b>



		Pôle Asile			
CHARGES		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
60	Achats et variation de stocks	457 816	511 468	419 706	461 885
61	Services extérieurs	661 812	912 625	877 990	838 955
61	Indemnité départ retraite	0	0	0	0
62	Autres services extérieurs	195 953	244 220	217 656	222 277
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	12 966	7 500	17 487	11 372
64 + 631 + 633	Charges de personnel	1 583 716	2 157 709	1 836 173	1 978 307
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	408 361	443 213	524 836	395 407
655	Frais services généraux	200 093	152 417	206 847	229 775
66	Charges financières	4 877	6 566	5 090	6 562
67	Charges exceptionnelles	6 937	671	58 664	0
68	Dotations aux amts, prov	403 157	141 171	228 338	218 970
<b>TOTAL CLASSE 6</b>		<b>3 935 688</b>	<b>4 577 560</b>	<b>4 392 787</b>	<b>4 363 510</b>

		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
PRODUITS					
70	Produits	1 140	11 216	20 201	17 587
73	Dotation et produits et tarification	1 645 004	2 029 325	2 029 326	2 520 325
74	Subventions d'exploitation et participations	2 554 607	2 334 269	2 535 262	1 812 548
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	89 313	12 600	105 989	10 800
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	158	0	0	0
77	Produits exceptionnels	6 908	8 000	11 428	0
78	Reprises sur amt et provisions	0	182 150	57 464	2 250
79	Transferts de charges	5 448	0	3 280	0
<b>TOTAL CLASSE 7</b>		<b>4 302 578</b>	<b>4 577 560</b>	<b>4 762 949</b>	<b>4 363 510</b>

<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>366 890</b>	<b>0</b>	<b>370 162</b>	<b>0</b>
---------------------------	--	----------------	----------	----------------	----------



		Pôle Epicerie solidaire			
CHARGES		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
60	Achats et variation de stocks	78 626	87 820	86 542	87 820
61	Services extérieurs	3 786	3 550	1 105	3 550
61	Indemnité départ retraite	0	0	0	0
62	Autres services extérieurs	2 357	2 950	2 218	2 950
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0	0
64 + 631 + 633	Charges de personnel	70 814	80 058	77 902	80 058
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	1 964	2 500	3 698	2 500
655	Frais services généraux	5 600	5 622	5 157	5 622
66	Charges financières	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	105	0
68	Dotations aux amts, prov	5 215	0	469	0
TOTAL CLASSE 6		168 362	182 500	177 196	182 500

		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
PRODUITS					
70	Produits	32 701	32 000	29 644	32 000
73	Dotation et produits et tarification	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	141 939	150 500	143 643	150 500
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	0	0	342	0
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	13	0	100	0
78	Reprises sur amt et provisions	0	0	0	0
79	Transferts de charges	0	0	0	0
TOTAL CLASSE 7		174 653	182 500	173 730	182 500

RESULTAT COMPTABLE		6 291	0	-3 466	0
--------------------	--	-------	---	--------	---



		Pôle Cuisine			
CHARGES		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
60	Achats et variation de stocks	70 549	91 878	73 060	75 000
61	Services extérieurs	10 783	8 359	8 700	8 350
61	Indemnité départ retraite	0	0	0	0
62	Autres services extérieurs	1 597	2 002	2 311	2 100
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0	0
64 + 631 + 633	Charges de personnel	351 000	367 624	347 778	351 000
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	7	0	1 289	0
655	Frais services généraux	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	-243	0
68	Dotations aux amts, prov	4 533	4 500	9 250	2 400
	<b>TOTAL CLASSE 6</b>	<b>438 469</b>	<b>474 363</b>	<b>442 147</b>	<b>438 850</b>
PRODUITS		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
70	Produits	194 793	203 463	193 003	196 000
73	Dotation et produits et tarification	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	242 532	270 900	226 459	242 850
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	1 328	0	4 414	0
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0
78	Reprises sur amt et provisions	0	0	892	0
79	Transferts de charges	0	0	0	0
	<b>TOTAL CLASSE 7</b>	<b>438 653</b>	<b>474 363</b>	<b>424 768</b>	<b>438 850</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>184</b>	<b>0</b>	<b>-17 379</b>	<b>0</b>



		Pôle Administratif			
CHARGES		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
60	Achats et variation de stocks	17 110	22 779	17 845	21 279
61	Services extérieurs	101 710	102 397	119 587	111 373
61	Indemnité départ retraite	0	0	0	0
62	Autres services extérieurs	87 208	68 300	107 319	68 600
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0	0
64 + 631 + 633	Charges de personnel	543 130	467 078	454 756	528 712
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	24	0	19	0
655	Frais services généraux	0	0	0	0
66	Charges financières	2 618	1 489	1 419	1 379
67	Charges exceptionnelles	2 981	0	0	1 013
68	Dotations aux amts, prov	71 005	35 651	32 904	43 480
<b>TOTAL CLASSE 6</b>		<b>825 786</b>	<b>697 694</b>	<b>736 131</b>	<b>775 836</b>
PRODUITS		Réel 2017	Budget 2018	Réel 2018	Budget 2019
70	Produits	0	0	0	0
73	Dotation et produits et tarification	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	1 139	0	0	0
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	18 936	0	8 102	0
755	Frais services généraux	695 995	680 871	704 393	758 836
76	Produits financiers	18 513	12 000	18 248	12 000
77	Produits exceptionnels	7 006	0	0	0
78	Reprises sur amt et provisions	15 000	0	0	0
79	Transferts de charges	68 372	5 000	7 521	5 000
<b>TOTAL CLASSE 7</b>		<b>824 961</b>	<b>697 871</b>	<b>738 264</b>	<b>775 836</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>-825</b>	<b>177</b>	<b>2 133</b>	<b>0</b>



		Association		
CHARGES		Réel 2017	Réel 2018	Ecart
60	Achats et variation de stocks	680	557	-123
61	Services extérieurs	14 567	9 721	-4 845
61	Indemnité départ retraite	0	0	0
62	Autres services extérieurs	21 870	7 544	-14 326
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	0	692	692
64 + 631 + 633	Charges de personnel	0	0	0
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	41 492	39 218	-2 274
655	Frais services généraux	0	2 470	2 470
66	Charges financières	0	584	584
67	Charges exceptionnelles	56	995	939
68	Dotations aux amts, prov	12 014	28 888	16 874
<b>TOTAL CLASSE 6</b>		<b>90 679</b>	<b>90 670</b>	<b>-9</b>
PRODUITS		Réel 2017	Réel 2018	Ecart
70	Produits	4 536	4 667	130
73	Dotation et produits et tarification	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	239	295	56
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	69 492	79 341	9 849
755	Frais services généraux	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0
77	Produits exceptionnels	61 018	43 519	-17 499
78	Reprises sur amt et provisions	0	0	0
79	Transferts de charges	0	0	0
<b>TOTAL CLASSE 7</b>		<b>135 285</b>	<b>127 821</b>	<b>-7 464</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>44 607</b>	<b>37 152</b>	<b>-7 455</b>



---

# **Exercice clôturé au 31 décembre 2018**

Rapport du commissaire aux comptes

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de résultats

Annexe comptable

Rapport spécial du commissaire aux comptes

---



**DIACONAT PROTESTANT DE  
VALENCE**

97 Rue Faventines  
26000 VALENCE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**



Joël Fraisse  
ZAC Briffaut Est  
95 Chemin des Huguenots  
26000 VALENCE  
[contact.valence@sofidec.com](mailto:contact.valence@sofidec.com)

Jean-Luc Rey  
11 av. de la Déportation  
BP 128  
26104 ROMANS CEDEX  
[contact.romans@sofidec.com](mailto:contact.romans@sofidec.com)



## **DIACONAT PROTESTANT DE VALENCE**

Siège Social : 97, Rue Faventines

**26000 VALENCE**

---

779 469 691 00165

## **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

◆

**I – RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31.12.2018**

**II – RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES AU 31.12.2018**

◆

### **Audit Dauphiné**

Commissariat aux Comptes

ZAC Briffaut EST  
95, Chemin des Huguenots  
26000 VALENCE

tél. 04 75 78 25 80 - fax. 04 75 78 25 81  
audit.dauphine@sofidec.com  
www.sofidec.com

SARL au capital de 8 000 € - N° TVA : FR 63352919385  
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble  
RCS Romans B 352 919 385 - siret 352 919 385 00034 - naf 69702

 **FRANCEDEFI**  
MEMBRE INDEPENDANT



## **DIACONAT PROTESTANT DE VALENCE**

Siège Social : 97, Rue Faventines

**26 000 VALENCE**

---

779 469 691

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

---

#### **Exercice clos le 31 décembre 2018**

---

Aux Membres de l'Assemblée générale de l'Association,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Diaconat Protestant de Valence relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Audit Dauphiné**

Commissariat aux Comptes  
ZAC Briffaut EST  
95, Chemin des Huguenots  
26000 VALENCE  
tél. 04 75 78 25 80 - fax. 04 75 78 25 81  
audit.dauphine@sofidec.com  
www.sofidec.com

SARL au capital de 8 000 € - N° TVA : FR 63352919385  
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble  
RCS Romans B 352 919 385 - siret 352 919 385 00034 - naf 69202

 **FRANCEDEFI**  
MEMBRE INDÉPENDANT

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### **- Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **- Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Nous nous sommes assurés de la bonne affectation et du bon rattachement des financements publics à l'exercice.
- En ce qui concerne les charges de personnel, nous nous sommes assurés de la réalité des charges comptabilisées sur l'exercice et, le cas échéant, les provisions y afférentes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

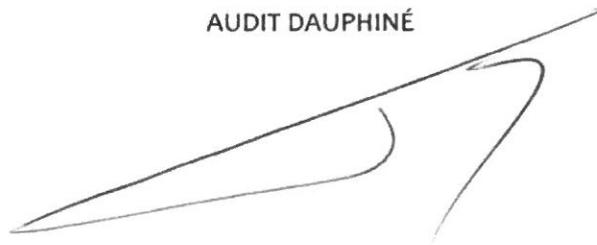
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A VALENCE, LE 10 AVRIL 2019

Le Commissaire aux Comptes,  
AUDIT DAUPHINÉ



Joël FRAISSE



# Bilan actif

DIACONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2018

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	27 360,00	18 600,69	8 759,31	14 231,31
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	92 103,20	74 674,97	17 428,23	16 799,99
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	490 117,88	14 062,68	476 055,20	476 698,57
Constructions	13 591 869,62	8 697 228,85	4 894 640,77	5 097 833,58
Installations techniques, matériel et outillage	1 022 065,62	882 743,95	139 321,67	185 210,32
Autres immobilisations corporelles	1 966 740,83	1 595 945,58	370 795,25	371 624,88
Immob. en cours / Avances et acomptes	500 409,24		500 409,24	340 362,30
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	361 182,09		361 182,09	361 182,09
Prêts				
Autres immobilisations financières	93 598,03		93 598,03	79 145,20
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 145 446,51</b>	<b>11 283 256,72</b>	<b>6 862 189,79</b>	<b>6 943 088,24</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	793,43		793,43	13 403,96
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 158,02		11 158,02	11 141,32
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	262 127,68	12 899,75	249 227,93	254 450,75
Autres créances	934 644,03		934 644,03	817 865,67
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	156 883,45		156 883,45	156 883,45
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 490 167,57		5 490 167,57	4 649 481,88
Charges constatées d'avance	159,00		159,00	4 140,22
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 855 933,18</b>	<b>12 899,75</b>	<b>6 843 033,43</b>	<b>5 907 367,25</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>25 001 379,69</b>	<b>11 296 156,47</b>	<b>13 705 223,22</b>	<b>12 850 455,49</b>



# Bilan passif

DIACONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2018

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 067 380,22	3 022 483,61
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	724 146,73	635 980,42
Report à nouveau	955 228,64	650 690,22
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>783 921,54</b>	<b>736 379,32</b>
Subventions d'investissement	1 089 691,96	1 100 752,56
Provisions réglementées	45 000,00	45 000,00
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>6 665 369,09</b>	<b>6 191 286,13</b>
<i>Apports</i>	324 894,00	324 894,00
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise	324 894,00	324 894,00
Résultat sous contrôle	260 972,62	-37 805,36
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>585 866,62</b>	<b>287 088,64</b>
Provisions pour risques	59 047,00	114 047,00
Provisions pour charges	353 566,26	375 380,26
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>412 613,26</b>	<b>489 427,26</b>
Fonds dédiés sur subventions	97 870,95	
Fonds dédiés sur autres ressources	328 759,20	328 759,20
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>426 630,15</b>	<b>328 759,20</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	2 807 121,24	2 857 724,38
<i>Découverts et concours bancaires</i>	721 667,05	745 657,89
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 528 788,29	3 603 382,27
Emprunts et dettes financières diverses	14 352,49	23 901,09
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 871,76	430 190,56
Dettes fiscales et sociales	955 498,00	1 061 039,50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	449 887,49	362 415,84
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	100 346,07	72 965,00
<b>DETTES</b>	<b>5 614 744,10</b>	<b>5 553 894,26</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>13 705 223,22</b>	<b>12 850 455,49</b>



# Compte de résultat

DIACONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2018

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Sur 12 mois : Variation en valeur a	%
Ventes de marchandises	29 644,46	0,22	32 701,23	0,24	-3 056,77	-9,35
Production vendue	9 388 306,96	68,12	9 119 825,49	68,04	268 481,47	2,94
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	4 290 480,79	31,13	4 157 307,50	31,02	133 173,29	3,20
Reprises et Transferts de charge	573 164,50	4,16	705 350,43	5,26	-132 185,93	-18,74
Cotisations	2 114,00	0,02	2 198,00	0,02	-84,00	-3,82
Autres produits	823 447,87	5,97	824 552,82	6,15	-1 104,95	-0,13
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>15 107 158,58</b>	<b>109,61</b>	<b>14 841 935,47</b>	<b>110,74</b>	<b>265 223,11</b>	<b>1,79</b>
Achats de marchandises	80 065,60	0,58	80 298,14	0,60	-232,54	-0,29
Variation de stock de marchandises	-16,70		-7 847,23	-0,06	7 830,53	-99,79
Achats de matières premières	172 540,93	1,25	190 457,04	1,42	-17 916,11	-9,41
Variation de stock de matières premières	12 610,53	0,09	-2 550,91	-0,02	15 161,44	-594,35
Autres achats non stockés et charges ext	3 911 236,43	28,38	3 657 924,04	27,29	253 312,39	6,93
Impôts et taxes	545 008,14	3,95	473 460,59	3,53	71 547,55	15,11
Salaires et Traitements	5 595 321,02	40,60	5 607 857,78	41,84	-12 536,76	-0,22
Charges sociales	2 602 144,27	18,88	2 389 476,10	17,83	212 668,17	8,90
Amortissements et provisions	715 556,19	5,19	1 021 015,14	7,62	-305 458,95	-29,92
Autres charges	678 361,43	4,92	589 523,26	4,40	88 838,17	15,07
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>14 312 827,84</b>	<b>103,85</b>	<b>13 999 613,95</b>	<b>104,45</b>	<b>313 213,89</b>	<b>2,24</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>794 330,74</b>	<b>5,76</b>	<b>842 321,52</b>	<b>6,28</b>	<b>-47 990,78</b>	<b>-5,70</b>
Opérations faites en commun	51 109,00	0,37	42 440,00	0,32	8 669,00	20,43
Produits financiers	18 247,94	0,13	18 671,16	0,14	-423,22	-2,27
Charges financières	105 347,64	0,76	112 045,25	0,84	-6 697,61	-5,98
<b>Résultat financier</b>	<b>-87 099,70</b>	<b>-0,63</b>	<b>-93 374,09</b>	<b>-0,70</b>	<b>6 274,39</b>	<b>-6,72</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>758 340,04</b>	<b>5,50</b>	<b>791 387,43</b>	<b>5,90</b>	<b>-33 047,39</b>	<b>-4,18</b>
Produits exceptionnels	232 497,34	1,69	240 355,62	1,79	-7 858,28	-3,27
Charges exceptionnelles	106 762,89	0,77	301 616,73	2,25	-194 853,84	-64,60
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>125 734,45</b>	<b>0,91</b>	<b>-61 261,11</b>	<b>-0,46</b>	<b>186 995,56</b>	<b>-305,24</b>
Impôts sur les bénéfices	2 282,00	0,02	2 400,00	0,02	-118,00	-4,92
Report des ressources non utilisées			8 653,00	0,06	-8 653,00	-100,00
Engagements à réaliser	97 870,95	0,71			97 870,95	
<b>EXCEDENT OU DERCIT</b>	<b>783 921,54</b>	<b>5,69</b>	<b>736 379,32</b>	<b>5,49</b>	<b>47 542,22</b>	<b>6,46</b>
<b>Contribution volontaires en nature</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>Total des produits</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
<b>Total des charges</b>						



**ANNEXE COMPTABLE**  
**Exercice clos le 31/12/2018**

Désignation de l'association : DIACONAT PROTESTANT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 13.705.223 euros et au compte de résultat de l'exercice, dégageant un excédent de 783.922 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14 mars 2019 par les dirigeants de l'association.

**1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
  - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) immobilisations corporelles et incorporelles

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
- Les frais accessoires (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisitions des immobilisations.

*Amortissements*

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue des biens :

- Logiciels : 5 ans
- Terrain : Néant
- Constructions : 20 à 40 ans
- Agencement des constructions : 10 à 15 ans
- Matériel et Equipement : 4 à 7 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 6 à 10 ans



La durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

b) stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

c) participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Le montant de la plus value latente sur les valeurs mobilières de placement au 31/12/2018 s'élève à 17.803 €.

d) créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la Valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) autres éléments significatifs

Notre association relève du secteur social et médico-social et gère des activités pour son propre compte et des activités bénéficiant de financements publics.

A ce titre, notre association réalise deux types de résultats à savoir :

- Les résultats relevant de la « **gestion libre** » dont l'affectation est entièrement sous la responsabilité de l'association (Exemple : résultat des activités financées par des subventions d'exploitation pour lesquelles il n'y a pas de règle de reprise de résultat, résultat des activités annexes comme la gestion de son patrimoine immobilier, etc.) ;
- Les résultats de la « **gestion contrôlée** » dont l'affectation dépend d'un tiers financeur.

Conformément au Plan comptable générale, l'affectation du résultat est enregistrée sur l'exercice suivant celui de sa réalisation. Il se fait en deux temps, à savoir :

1. A la date de l'assemblée générale, l'affectation du **résultat « gestion libre »** est comptabilisée conformément aux résolutions et le **résultat « gestion contrôlée »** au compte 115 « Résultats sous contrôle de tiers financeurs » ;
2. A la date de notification par les financeurs, la comptabilisation de l'affectation des résultats est faite en fonction de leurs décisions.

**Au 31/12/2018** l'excédent net de l'association s'élève à **783.922** euros et se répartit de la manière suivante :

- Résultat relevant de la « gestion libre » : **158.215** euros ;
- Résultat relevant de la « gestion contrôlée » : **625.707** euros.



### 3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En terme de gestion, deux faits significatifs sont à relever :

- 1- L'État dans le cadre de la politique du « Logement d'abord » et du redéploiement de moyens a initié une baisse des dotations CHRS d'une valeur de 5%. Cette baisse des dotations a bien sûr impacté la gestion des CHRS du Diaconat. Les équilibres de gestion ont permis d'absorber cette baisse pour 2018. Mais ces équilibres pourraient remis en cause si cette baisse se poursuivait à l'avenir.
- 2- Comme prévu, une équipe mobile de soins gériatriques à domicile a vu le jour en fin d'année 2018. Cette équipe intervient sur la pension de famille de Val Accueil à Crest.

En terme de gouvernance, deux faits marquants sont à relever.

- 1- En novembre 2018, le directeur général M. Stéphane Lasnier indiquait son souhait de quitter l'association dans le cadre d'une rupture conventionnelle. L'association donnait son accord pour un départ le 31 janvier 2019.
- 2- Au mois de novembre, le Président M. Frédéric Londeix indiquait au Conseil d'administration sa décision de quitter le CA et la présidence du Diaconat. Une assemblée générale, réunie le 18 décembre 2018, élisait trois nouveaux membres au conseil d'administration. Celui-ci désignait le 18 décembre 2018, M. Jean-Jacques Bosc comme nouveau président de l'association.





### 3. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	112.389	7.074	0	119.463
Immobilisations corporelles	16.985.966	880.206	294.969	17.571.203
Immobilisations financières	440.327	37.585	23.133	454.780
<b>TOTAL</b>	<b>17.538.682</b>	<b>924.865</b>	<b>318.102</b>	<b>18.145.446</b>

### 4. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice + Apport Fusion	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	81.359	11.917	0	93.275
Immobilisations corporelles	10.514.236	698.827	23.082	11.189.981
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>10.595.595</b>	<b>710.744</b>	<b>23.082</b>	<b>11.283.256</b>

### 5. TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice + apport fusion	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	45.000	0	0	45.000
Provisions pour risques	114.047	0	55.000	59.047
Provisions pour charges	375.380	0	21.814	353.566
Provisions pour dépréciations	19.585	4.811	11.497	12.900
<b>TOTAL</b>	<b>554.012</b>	<b>4.811</b>	<b>88.311</b>	<b>470.513</b>

**6. CREANCES ET DETTES**

**6.1 -Etat des échéances des créances a la clôture de l'exercice**

CREANCES (a)	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		ECHÉANCES A - 1 AN	ECHÉANCES A + 1 AN
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	0	0	
Autres	93.598		93.598
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés	262.128	262.128	
Autres	934.644	934.644	
Charges constatées d'avance	159	159	
<b>TOTAL</b>	<b>1.290.529</b>	<b>1.196.931</b>	<b>93.598</b>
(1) prêts accordés au cours de l'exercice	0		
prêts récupérés au cours de l'exercice	0		

(a) non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours



6.2 - Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES (a)	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		ECHEANCES A - 1 AN	ECHEANCES A + 1 AN ET A 5 ANS AU PLUS	ECHEANCES A + 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à - 2 ans au maximum à l'origine	721.667	721.667		
- à plus de 2 ans à l'origine	2.807.121	272.002	1.120.497	1.414.621
Emprunts et dettes financières divers (1)	14.352	14.352	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565.872	565.872		
Dettes fiscales et sociales	955.498	955.498		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	449.887	449.887		
Produits constatés d'avance	100.346	100.346		
<b>TOTAL</b>	<b>5.614.744</b>	<b>3.079.624</b>	<b>1.120.497</b>	<b>1.414.621</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	205.000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	264.144			

(a) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours



**7. TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES**

**a) Subventions de fonctionnement affectées (1)**

Situations	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A - B + C
Accueil de jour dans le cadre du plan hivernal Val 'Accueil	0	0	0	0	0
Renforcer l'accueil de jour dans le cadre du plan hivernal	0	0	0	0	0
Accompagnement santé des personnes en situ. précaire	0	0	0	0	0
Accompagnement social dans et vers le logement et l'emploi des bénéficiaires d'une protection internationale	0	0	0	97.871	97.871
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>97.871</b>	<b>97.871</b>

**b) Ressources provenant de la générosité du public (1) des legs et des donations affectées**

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A - B + C
Dons manuels affectés	0	0	0	0	0
Legs affectés	328.759	328.759	0	0	328.759
	<b>328.759</b>	<b>328.759</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>328.759</b>



**8. TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS (1)**

Legs et donations autorisés par l'administration	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
Legs	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) A regrouper le cas échéant



**9. TABLEAU DE SUIVI DES DONS EN NATURE RESTANT A VENDRE**

Dons en nature	Utilisation par l'association ou la fondation				Solde (stock final) E = A-B-C+D
	A nouveau (stock initial) A	Utilisées B	Sorties Vendues C	Stockées D	
LEGS	0	0	0		0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>

**10. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

LIBELLE	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D= A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	3.022.483	85.058	40.161	3.067.381
Réserves	635.980	107.511	19.344	724.147
Report à nouveau	650.690	512.733	208.194	955.229
Résultat comptable de l'exercice	736.379	783.922	736.379	783.922
Subventions d'investissement	1.100.753	200.000	211.061	1.089.692
Provision réglementée	45.000	0	0	45.000
Autres fonds propres	287.089	821.683	522.905	585.867
<b>TOTAL</b>	<b>6.478.374</b>	<b>2.510.907</b>	<b>1.738.044</b>	<b>7.251.238</b>

## 11. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Engagements donnés :

#### a) - Les emprunts :

1) Hypothèques prise sur les tènements immobiliers (44 rue amblard, 97 rue faventines, à Valence) par DEXIA en garanties de divers emprunts contractés auprès de la CDC d'un montant de 677 553 € et du CREDIT FONCIER pour un montant de 2 000 000€, ainsi qu'un emprunt contracté auprès de DEXIA d'un montant de 500 000€. Au 31 décembre 2018, les emprunts visés présentent un solde restant dû de :

- Pour l'emprunt auprès du CDC : 271.021 € ;
- Pour l'emprunt auprès du Crédit Foncier : 1.118.265 € ;
- Pour l'emprunt auprès de DEXIA : 235.000 €.

2) Hypothèque prise sur un tènement immobilier (54 rue Amblard à Valence) par le Crédit Coopératif en garantie d'un emprunt souscrit pour 400.000 euros. Au 31 décembre 2018, l'emprunt présente un solde restant dû de 206.723 €.

3) Hypothèque prise par le Crédit Coopératif en garantie d'un emprunt souscrit pour 177.000 euros. Au 31 décembre 2018, l'emprunt présente un solde restant dû de 73.709 euros.

4) Privilège de prêteur de denier prise par le Crédit Coopératif en garantie d'emprunts souscrits pour 300.000 euros. Au 31 décembre 2018, l'emprunt présente un solde restant dû de 215.737 euros.

#### b) Engagement en matière de départ en retraite :

Le montant de l'engagement en matière de départ en retraite a été calculé pour la dernière fois le 31/12/2017 et faisait ressortir un passif social de 698.770 euros.

Actualisation du passif social au 31/12/2018, compte tenu :

- D'un passif évalué au 31/12/2017 à 698.770 euros ;
- Minoré de la quote-part de ce passif, relatif aux personnes ayant fait valoir leur droit à la retraite sur l'année 2018, évalué à 23.028 euros ;
- Majoré d'une actualisation forfaitaire de ce passif pour 22.408 euros ;
- Le passif social, en matière d'engagement de départ en retraite, peut s'évaluer au 31/12/2018 à **698.150 euros**.

Pour faire face à ce passif social, notre association participe volontairement à un fond d'épargne IFC.

Situation de ce fond d'épargne IFC au 31/12/2018, compte tenu :

- D'une épargne disponible valorisée au 31/12/2018 à 176.140 euros ;
- Majorée d'un versement programmé et provisionné au bilan 2018 pour 125.000 euros ;
- Et minorée de demande de remboursement d'indemnité de départ en retraite en instance de traitement pour 10.200 euros ;
- L'engagement en matière de départ en retraite sera couvert à hauteur **290.940 euros** par le fonds collectif externe.

L'engagement en matière de départ en retraite n'est pas couvert à hauteur du surplus du passif social par rapport à la somme du fond disponible, à savoir **407.210 euros**.

### Engagements reçus :

1 - Caution solidaire de DEXIA en garanti de deux emprunts contractés auprès :

- De la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 677.553 € ;
- Du Crédit Foncier pour un montant de 2.000.000 €.



2 - Garantie de la Ville de Valence au profit d'un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) pour un montant initial de 300.000 euros. Au 31 décembre 2018, l'emprunt présente un solde restant dû de 206.363 euros.

Autres éléments :

Néant

**12. PRODUITS A RECEVOIR**

Autres créances	485.508 €
Fournisseurs, avoirs à recevoir	510 €
Intérêts courus à recevoir	33.063 €

**13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association

**14. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Cette rubrique ne contient que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'association.

**15. CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DU BILAN**

Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	12.320 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21.502 €
Dettes fiscales et sociales	316.811 €
Autres dettes	179.612 €

**16. SUBVENTIONS**

Comptabilisation dans les comptes :

Les subventions de toutes nature dont bénéficie l'association sont inscrites dans les comptes dès leur attribution par l'autorité responsable.

Prise en compte dans les résultats :

Les subventions de fonctionnement n'étant en principe assorties d'aucune condition suspensive ou résolutoire, elles sont rattachées aux périodes qu'elles visent à couvrir.



**17. DETAIL DU RESULTAT PAR STRUCTURE :**

<b><u>STRUCTURE</u></b>	<b><u>Résultat relevant de la gestion Libre</u> (120+129)</b>	<b><u>Résultat relevant de la gestion contrôlée</u> (120+129)</b>
Association	37.152	
SIEGE		2.133
EHPAD		18.240
RESID	138.561	
SELF	0	
PORTAGE	- 17.379	
Asile.com		146.216
Insertion Réfugiés		7.294
CADA26		181.863
CADA07		2.939
CAO		31.851
ENTRAIDE		29.206
Pension de Famille		7.634
CHRS		- 36.027
REGAIN	0	
ACT		25.087
VAL'ACC		28.235
Esprit Voy	- 119	
EMLT ACT		36.670
EMLT CHRS U		26.452
EMLT CHRS I		24.738
EMLT LHSS		15.732
EMLT Insert.		52.632
EMERGENCE		28.279
EPIVAL		- 3.466
<b>Total général</b>	<b>158.215</b>	<b>625.708</b>



**18. DETAIL DU REPORT A NOUVEAU PAR STRUCTURE**

<u>STRUCTURE</u>	<u>DEBIT</u> (110+116+119)	<u>CREDIT</u> (110+116+119)
Assoc.		
SIEGE		6 384,92
EHPAD	19 300,98	
RESID		
SELF	53 395,12	
PORTAGE		
Asile IR		689 074,02
CADA26		20 193,40
CADA07		1 270,85
CAO		61 626,45
ENTRAIDE		249 755,85
PDF		
CHRS	34 793,53	
REGAIN		49 978,50
ACT	2 850,99	
VAL'ACC	27 629,56	
Esprit Voy		6 803,58
EMLT CHRS U	20 484,23	
EMLT CHRS I		4 539,23
EMLT Insert.		36 043,67
EMERGENCE	15 717,15	
EPIVAL		3 729,73
<b>Total général</b>	<b>174 171,56</b>	<b>1 129 400,20</b>



**19. DETAIL DU POSTE RESULTAT SOUS CONTROLE DES FINANCEURS**

<u>STRUCTURE</u>	<u>DEBIT</u> (115)	<u>CREDIT</u> (115)
Assoc.		
SIEGE		9 054,45
EHPAD		7 248,23
RESID		
SELF		
PORTAGE		
Asile IR		
CADA26		73 431,05
CADA07		1 207,57
CAO		
ENTRAIDE		
PDF		
CHRS		79 020,17
REGAIN		
ACT		63 052,09
VAL'ACC	48,91	
Esprit Voy		
EMLT CHRS U		100 241,80
EMLT CHRS I	145 419,31	
EMLT Insert.		
EMERGENCE		73 185,48
EPIVAL		
<b>Total général</b>	<b>145 468,22</b>	<b>406 440,84</b>





## **DIACONAT PROTESTANT DE VALENCE**

Siège social : 97, Rue Faventines

**26000 VALENCE**

---

779 469 691 00165

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

---

#### **Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

---

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

#### **Audit Dauphiné**

Commissariat aux Comptes

ZAC Briffaut EST

95, Chemin des Huguenots

26000 VALENCE

tél. 04 75 78 25 80 - fax 04 75 78 25 81

[audit.dauphine@sofidec.com](mailto:audit.dauphine@sofidec.com)

[www.sofidec.com](http://www.sofidec.com)

SARL au capital de 8 000 € - N° TVA : FR 63952919385  
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble  
RCS Roman B 352 919 385 - siret 352 919 385 00034 - naf 69202

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

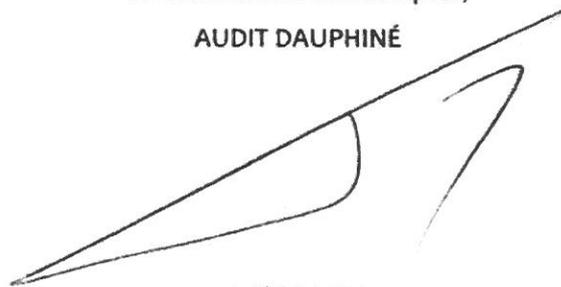
**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

FAIT A VALENCE, LE 10 AVRIL 2019

Le Commissaire aux Comptes,

AUDIT DAUPHINÉ



Joël FRAISSE





